

ATTESTATION D'ASSURANCE**POLICE LXX111372**

MS AMLIN INSURANCE SE, établie à 1030 Bruxelles, Bd. du Roi Albert II n° 37, atteste par la présente que les garanties du présent contrat sont acquises à

Université Catholique de Louvain
Place de l'Université 1
1348 Louvain-La-Neuve

Responsabilité assurée

La responsabilité civile légale même sans faute du fait de l'organisation d'expérimentations sur la personne humaine.

Expérimentation assurée

- Titre de l'étude : Impact du massage chez le nourrisson.
- Promoteur : Audrey Barbier
- Nombre de participants en Belgique : 60
- Monocentrique :
- Multi-centrique :

Liste des différents sites :

- Durée : 24/11/2023 au 30/06/2024

Classe 1.A

Etudes de cohortes (type prospectif ou rétrospectif) : simple observation clinique (volontaires sains). Observation clinique de patients capables de donner leur consentement. Questionnaire à compléter par des patients. Etudes sur échantillon : urines, salives, sécrétions diverses, sauf lorsque l'obtention de l'échantillon fait partie de l'expérimentation et nécessite des actes autres que le simple prélèvement externe. Expérimentation avec prise de sang par veine périphérique lorsque cette prise de sang aurait de toute façon dû être effectuée.

Classe 1.B

Observation clinique de personnes incapables de donner leur consentement. Examen clinique simple sans aucune manœuvre thérapeutique. Investigation non invasive permise : échographie, électroencéphalogramme, électrocardiogramme, radiographie standard ou CT-Scanner sans contraste. Test à l'effort sous-maximal sans plus sur des volontaires ou des patients en l'absence de risques connus ischémie coronaire au cours d'un test.

Montant assuré

2.500.000 € par sinistre et par expérimentation, pour tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus.

L'assurance est conforme à la loi belge du 7 mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine.

Fait à LLN, le 24 novembre 2023

Pour la compagnie,



Olivier Brisaer
Underwriting Liability